

Économie

Structure de l'appareil productif

Plus de neuf établissements sur dix sont de très petite taille

La Bourgogne-Franche-Comté compte 267 350 établissements producteurs de biens ou de services (usines, boulangeries, pharmacies etc.). Comme dans les autres régions françaises, une très grande majorité d'entre eux sont de petite taille : 70 % n'ont aucun salarié et 24 % emploient entre 1 et 9 salariés. Leurs activités sont plutôt tournées vers l'économie locale. Ces très petits établissements sont un élément moteur de l'aménagement du territoire contribuant au maintien d'une activité de proximité. Ils sont surtout présents dans le commerce et l'hébergement-restauration où ils emploient 21 % des salariés de la région.

Plus d'un salarié sur deux dans un établissement de 10 à 250 salariés

Les établissements de 10 à 250 salariés représentent 5,5 % du parc d'établissements de la région, soit un peu plus que la moyenne nationale. Plus d'un salarié de la région sur deux travaille dans un établissement de cette taille. La majorité des salariés de ces

établissements œuvrent à la satisfaction des besoins des personnes, principalement dans l'administration publique, la santé humaine et l'action sociale mais aussi le commerce et la construction. Les autres salariés travaillent principalement dans l'industrie, plus particulièrement dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.

À côté de cet ensemble de structures de petite taille, un peu plus de 300 établissements comptent au moins 250 salariés et réunissent 22 % des salariés de la région. Ils sont beaucoup plus présents dans la sphère productive, c'est-à-dire dans des activités potentiellement exportatrices de biens et de services : il s'agit pour l'essentiel des activités industrielles et dans une moindre mesure des services aux entreprises et du commerce de gros. Les plus gros employeurs sont des établissements industriels appartenant à un grand groupe national ou international, ainsi que des établissements du commerce interentreprises, de l'ingénierie et des études techniques. On trouve également des employeurs de grande taille dans la sphère

présentielle ; celle-ci regroupe les activités marchandes, principalement le commerce de détail, les transports, les activités financières et immobilières, et des activités non marchandes composées de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé humaine. Les plus gros employeurs sont les centres hospitaliers, les collectivités territoriales régionales et départementales et les communes comme Dijon, Besançon et Belfort.

Des disparités territoriales marquées

La répartition géographique des établissements et de leurs activités présente des spécificités territoriales marquées. La proportion de salariés dans les établissements de moins de 250 salariés varie fortement d'un territoire à l'autre. Elle est la plus faible dans la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt, caractérisée par une concentration de grands établissements industriels. En revanche, dans les zones d'emploi du Chatillonnais, du Morvan, du Charolais et de Morteau, les salariés travaillent tous dans un établissement de moins de 250 salariés. ■

Chiffres Clés

Répartition des établissements

Répartition des effectifs salariés

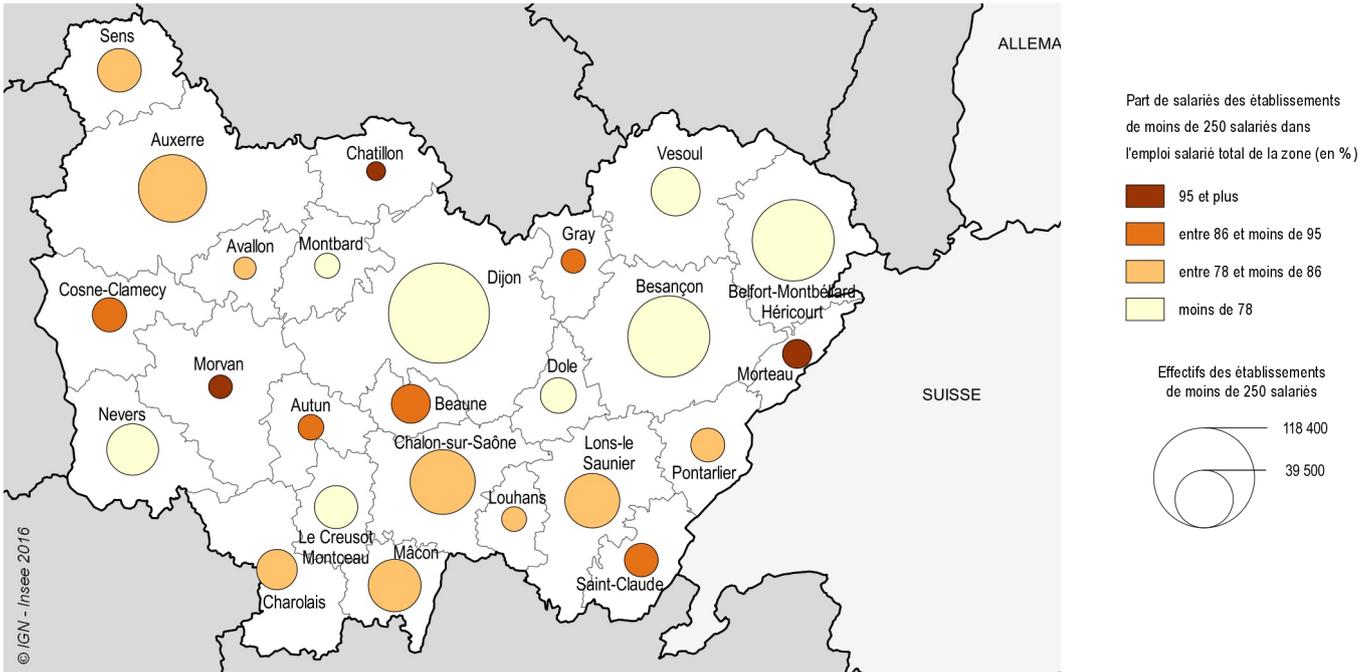
	Répartition des établissements			Répartition des effectifs salariés				
	Total (en nombre)	Moins de 10 salariés (en %)	De 10 à moins de 250 salariés (en %)	Total (en nombre)	Moins de 10 salariés (en %)	De 10 à 249 salariés (en %)	De 250 à 449 salariés (en %)	450 et plus (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	491 860	94,0	5,9	1 745 660	20,6	56,0	6,9	16,5
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	665 600	95,1	4,9	1 807 760	23,5	56,9	6,3	13,4
Auvergne-Rhône-Alpes	826 800	94,3	5,6	2 645 760	21,0	57,7	7,1	14,2
Bourgogne-Franche-Comté	267 350	94,3	5,5	878 990	21,9	56,3	7,5	14,3
Bretagne	308 940	94,1	5,8	1 016 920	21,0	58,2	6,6	14,1
Centre-Val de Loire	225 070	93,7	6,1	795 170	20,9	57,8	9,0	12,3
Corse	48 290	95,9	4,0	97 430	32,3	55,7	3,3	8,8
Île-de-France	1 384 690	94,6	5,2	5 307 690	16,4	47,0	8,8	27,7
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	702 690	95,7	4,2	1 704 910	23,5	55,4	5,6	15,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	422 670	92,9	6,9	1 840 590	17,8	55,8	8,6	17,8
Normandie	292 310	93,9	6,0	1 054 280	20,3	55,7	8,0	15,9
Pays de la Loire	324 580	93,5	6,3	1 230 860	19,2	57,8	7,9	15,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	635 240	95,7	4,2	1 590 910	23,8	52,7	6,1	17,3
France métropolitaine	6 596 090	94,5	5,3	21 716 930	20,1	54,1	7,5	18,3
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (Du plus grand au plus petit)	11	6	8	11	5	6	6	8

Champ : établissements marchands et non marchands (y compris établissements sans salarié)

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif 2012*

1 Emploi dans les établissements de moins de 250 salariés : des disparités territoriales marquées

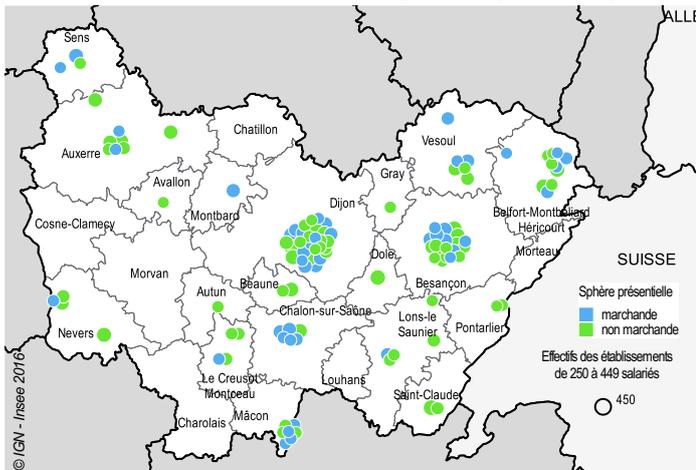
Nombre de salariés d'établissements de moins de 250 salariés et part dans l'emploi salarié total de la zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

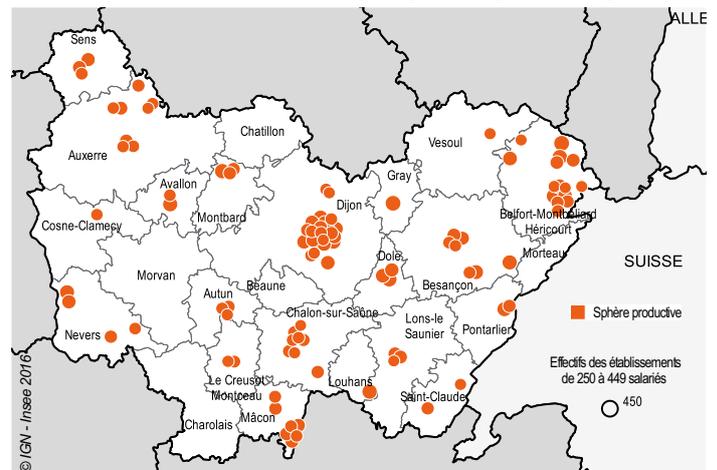
2 Implantation des établissements de 250 à 449 salariés : une répartition spatiale plutôt équilibrée entre les sphères productive et présenteielle

Établissements de 250 à 449 salariés de la sphère présenteielle par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

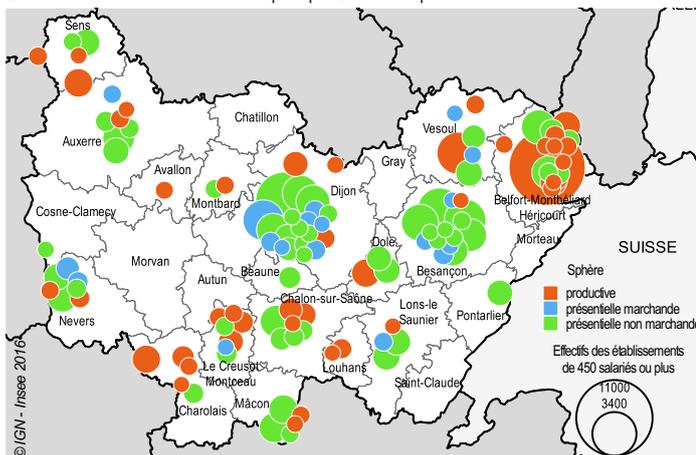
Établissements de 250 à 449 salariés de la sphère productive par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

3 Une concentration des établissements de grande taille dans la moitié nord-est de la région

Établissements de 450 salariés et plus par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012